



## Traité Maasserot

### Michna 5 - Chapitre 4

המקלף שעוריים,  
מקלף אמת אמת ואוכל;  
ואם קלף וננתן לתוך ידו, פ"ב.  
המולל מלילות של חטאים,  
מנפה מיד ליד ואוכל;  
ואם נפה וננתן לתוך חיקו, פ"ב.  
כסביר שזרעה לזרען, ירקה פטור.  
זרעה לירק, מתעשרה זרע יירק.  
רבי אליעזר אומר:  
השבת מתעשרה זרע יירק וזרען.  
וככמים אומרים:  
איןנו מתעשרה זרע יירק,  
אלא בשחלים והגרגיר בלבד:

Si quelqu'un épingle de l'orge, il peut manger les grains un à un, mais s'il les recueille dans sa main, après les avoir épingle, il est soumis aux dîmes. Si quelqu'un écrase des épis de froment, il peut les tamiser d'une main à l'autre et manger les grains, mais si après les avoir tamisés, il les met dans son sein, il est soumis. De la coriandre qu'on a semée pour avoir de la semence, la partie verte est exempte ; s'il l'a semée pour en manger, la verdure et la semence sont soumises aux dîmes. Rabbi Eliézer dit : tant que la verdure, que les tiges de l'aneth y sont soumises. Les Sages disent : on n'est soumis aux dîmes pour la semence et la verdure que dans le cas du cresson et de l'origan.



### Rabbi 'Haïm Kanievsky

Recueil autobiographique. Histoires, anecdotes, enseignements classés par thèmes et une centaine de photos en couleur.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)